

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/DS437/3/Corr.1
5 décembre 2012

(12-6703)

ÉTATS-UNIS – MESURES COMPENSATOIRES VISANT CERTAINS PRODUITS EN PROVENANCE DE CHINE

Constitution du Groupe spécial établi à la demande de la Chine

Note du Secrétariat

Corrigendum

Veillez noter que la première phrase du paragraphe 3 doit être modifiée comme suit:

3. Le 14 novembre 2012, **la Chine** a demandé au Directeur général, en vertu de l'article 8:7 du Mémoire d'accord sur le règlement des différends, de déterminer la composition du Groupe spécial.
